



Service | Innovation | Rentabilité

SERVICES PARTAGÉS CANADA

PLAN D'ACTIVITÉS INTÉGRÉ

2015 - 2016



Services partagés
Canada

Shared Services
Canada

Canada

Contents

3	Message de la présidente et du chef de l'exploitation	
4	Section I – Notre ministère	
	NOTRE MANDAT ET ÉNONCÉ DE VISION	4
	NOTRE PROGRAMME DE TRANSFORMATION	5
	OBJECTIF 2020.....	7
8	Section II – « Un SPC, une équipe, un plan »	
	NOTRE CONTEXTE DE PLANIFICATION.....	8
	L'AVENIR DE SPC.....	9
	NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ.....	10
	NOS DIRECTIONS GÉNÉRALES DE SOUTIEN.....	11
	NOS PRINCIPAUX RISQUES ORGANISATIONNELS	13
	RESSOURCES FINANCIÈRES	14
	RESSOURCES HUMAINES	14
15	Section III – Accent sur 2015–2016	
	ÉCONOMIES, SÉCURITÉ ET SERVICES	15
	PRIORITÉS	16
18	Section IV – Nos employés et nos partenaires	
	NOS EMPLOYÉS	18
	NOS PARTENAIRES	20
21	Section V – Réalisations de SPC	
22	ANNEXES	
	ANNEXE A : ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES (AAP)	22

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU CHEF DE L'EXPLOITATION

Nous avons le plaisir de présenter le Plan d'activités intégré 2015-2016 de Services partagés Canada (SPC), qui décrit le mandat, le contexte et les objectifs prioritaires de SPC et qui expose les mesures particulières que nous prendrons pour atteindre ces objectifs.

À l'approche du quatrième anniversaire de SPC, nous pouvons être fiers de nos réalisations. Ensemble, nous avons créé un nouveau ministère en réunissant des fonctionnaires talentueux d'un océan à l'autre. Nous avons mis en place des services et des outils ministériels pour aider nos employés et avons assuré la sécurité et la fiabilité des services de technologie de l'information (TI) offerts à nos organisations partenaires. Parallèlement, nous avons entamé la mise en œuvre d'un plan de transformation détaillé pour moderniser la plateforme de TI du gouvernement, laquelle sera indispensable à la réalisation de la vision d'Objectif 2020 pour la fonction publique de l'avenir.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche en 2015-2016. C'est l'année où nous commençons la migration de nos partenaires gouvernementaux des systèmes actuels coûteux et vieillissants au nouveau système de courriel, aux centres de données d'entreprise et au réseau pangouvernemental. Ce changement d'orientation, à savoir de la planification à l'exécution et des systèmes actuels aux systèmes d'entreprise, demande une évolution de la structure, des processus et des mécanismes de gouvernance de SPC. En avril 2015, SPC a fait un premier pas en ce sens, dans « L'avenir de SPC », en réorganisant les directions générales de notre ministère pour centraliser la responsabilité des services durant leur cycle de vie. En 2015-2016, nous poursuivrons la mise en œuvre de « L'avenir de SPC » en simplifiant nos mécanismes de gouvernance et nos processus opérationnels.

Bien entendu, « L'avenir de SPC » ne se limite pas aux structures et aux processus. Il concerne avant tout les personnes et les questions qui nous tiennent tous à cœur. Plus de 4 200 employés de SPC ont exprimé leurs points dans le Sondage auprès des employés fédéraux de l'an dernier. Si la vaste majorité des employés ont indiqué qu'ils

aimaient leur emploi et en tiraient une fierté, ils trouvaient que le nombre excessif d'étapes d'approbation et la trop grande complexité des processus les gênaient dans leur travail, ajoutant qu'ils ne recevaient pas un soutien suffisant pour ce qui est de la formation et du perfectionnement professionnel. Ces problèmes et bien d'autres seront traités au cours de la prochaine année dans le cadre de « L'avenir de SPC » et d'initiatives de SPC comme le nouveau Centre de mobilité, le Programme d'apprentissage et la Transformation des services internes.

Nous vous encourageons à consulter le Plan d'activités intégré 2015-2016 pour en apprendre davantage sur les priorités et les activités de SPC et à faire part de vos idées, de vos inquiétudes et de votre expertise. Le défi qui nous attend est de taille, mais il est à la mesure du dévouement de l'équipe de SPC. Ensemble, nous progresserons grâce à « L'avenir de SPC » et créerons une plateforme de TI moderne, sûre et efficace pour nos partenaires gouvernementaux et les Canadiens.



Liseanne Forand
Présidente



John A. Glowacki Jr.
Chef de l'exploitation

SECTION I – NOTRE MINISTÈRE

NOTRE MANDAT ET ÉNONCÉ DE VISION

Le gouvernement du Canada a créé Services partagés Canada (SPC) en 2011 afin de moderniser la façon dont le gouvernement gère son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC a réuni des gens, des ressources et des biens de TI pour améliorer l'efficacité, la fiabilité et la sécurité de notre infrastructure de TI gouvernementale, pour accroître la productivité dans tous les ministères et organismes et pour étayer la vision d'une fonction publique digne du XXI^e siècle, telle qu'elle est formulée dans [Objectif 2020](#).

SPC rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de SPC. Le Ministère est chargé de fournir des services de courriel, de centre de données et de télécommunications, notamment les vidéoconférences et le réseau Wi-Fi, aux organisations partenaires. En outre, SPC assure l'approvisionnement d'appareils technologiques en milieu de travail (ATMT) et des services de cybersécurité et de sécurité de la TI. Le Ministère propose des services optionnels à d'autres organisations fédérales selon le principe du recouvrement des coûts.

SPC maintient et améliore la prestation de services d'infrastructure de TI tout en renouvelant l'infrastructure de TI vieillissante du gouvernement. À cette fin, le Ministère :

- travaille en partenariat avec des intervenants clés des secteurs public et privé;
- adopte des approches pangouvernementales de gestion des services d'infrastructure de TI;
- met en œuvre des processus de gestion des activités efficaces et efficaces pour s'acquitter de son mandat.

Les principaux pouvoirs législatifs de SPC se trouvent dans la [Loi sur Services partagés Canada](#).

Énoncé de vision

Être le ministère le plus novateur du secteur public dans la prestation de services partagés rentables qui améliorent l'approvisionnement de services à la population canadienne.

Cet énoncé de vision a été formulé en 2013 par les employés de SPC. À l'appui de cet énoncé de vision et du code organisationnel, SPC a lancé une campagne culturelle qui se poursuit encore à ce jour. SPC a invité 1 975 employés à participer à une évaluation de la culture organisationnelle afin de recueillir les idées, expériences et points de vue qui règnent dans notre milieu de travail. Les constatations de ce sondage ont formé la base des 20 ateliers sur la culture qui se sont déroulés à l'automne 2013 dans tout le pays. Plus de 400 employés de Victoria à Charlottetown ont été invités à participer aux ateliers sur la culture et à saisir l'occasion de façonner le Ministère. Les conclusions des ateliers sont présentées dans le rapport *Bâtir notre culture : Promouvoir notre image de marque*.



NOTRE PROGRAMME DE TRANSFORMATION

Immédiatement après sa création, SPC a commencé à planifier la consolidation des courriels, des centres de données et des services de réseau du gouvernement du Canada. Un plan de transformation (PT) a été élaboré à partir de l'analyse des besoins actuels et futurs du gouvernement du Canada, en consultation avec les organisations partenaires et selon certaines références du secteur privé. En 2013, SPC a reçu la responsabilité supplémentaire de regrouper l'approvisionnement en logiciels et en matériel pour les appareils technologiques en milieu de travail.

Les sections suivantes décrivent les objectifs, les progrès et les plans de SPC pour chaque composante du PT. La phase de planification et d'acquisition du PT est dans une large mesure achevée. SPC a attribué des contrats concernant le réseau étendu consolidé du gouvernement, a signé un contrat pangouvernemental de droits d'utilisation de logiciel avec Microsoft et a établi trois centres de données à des fins particulières pour commencer à remplacer l'ensemble actuel composé de plus de 500 centres de données vieillissants. Les progrès concernant les autres éléments du PT comprennent la mise en œuvre d'un processus d'approvisionnement rigoureux visant à protéger la chaîne d'approvisionnement de la TI contre l'équipement et les services non sécurisés, ainsi que les améliorations apportées à l'infrastructure de vidéoconférence afin de réduire les frais de déplacement. Comme la majeure partie de cette infrastructure est désormais en place, SPC mettra l'accent sur la phase suivante, qui consiste à migrer les boîtes aux lettres, les réseaux et les applications de ses organisations partenaires, un processus qui dépend fortement de l'état de préparation des partenaires et du succès des processus intégrés de planification et d'établissement des priorités de la TI dans tout le gouvernement.

Initiative de transformation des services de courriel

Avant la création de SPC, les organisations partenaires utilisaient 63 systèmes de courriel différents. SPC a pour objectif de réduire les coûts et de renforcer la sécurité en faisant passer (« en migrant ») ces ministères à une solution de

SPC fera migrer plus de 537 000 boîtes aux lettres du gouvernement du Canada vers un système de courriel unique et une norme d'adresse commune plus simple.

courriel unique et sécurisée. Le contrat de l'Initiative de transformation des services de courriel (ITSC) a été attribué en 2013 à Bell Canada en partenariat avec CGI Conseillers en gestion et informatique et Microsoft Canada.

La migration des ministères vers le nouveau système de courriel s'effectuera par vagues, à commencer par SPC en février 2015. Au 31 mars 2015, 4 126 boîtes aux lettres de SPC avaient migré; la totalité des boîtes aux lettres (plus de 537 000) des ministères auront migré d'ici le 30 septembre 2016. SPC a déjà réduit le coût de fonctionnement des courriels, principalement en consolidant les ressources qui étaient précédemment consacrées à la prise en charge des systèmes de courriels dans les différentes organisations partenaires.

Regroupement des centres de données

À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada exploite plus de 500 centres de données dans l'ensemble du pays, qui accueillent ses serveurs et autre équipement informatique. La grande majorité de ces centres de données sont de petites pièces situées à l'intérieur d'immeubles de bureaux qui n'ont pas été conçues en fonction de spécifications d'efficacité et de sécurité modernes. SPC prévoit de regrouper tous ces centres de données pour arriver à quatre ou cinq centres de données d'entreprise à des fins particulières. SPC en a déjà établi trois (Gatineau, Borden et Barrie).

La consolidation et la modernisation des services des centres de données du gouvernement du Canada réduiront les coûts, amélioreront la sécurité et renforceront la capacité de stockage.

Pour que SPC puisse fermer les centres de données existants, les applications doivent être migrées vers les nouveaux centres de données d'entreprise ou être éliminées du portefeuille d'applications des organisations partenaires. Le processus de migration a commencé au début de l'année 2014; à ce jour, environ 100 applications ont migré au centre de données d'entreprise de Gatineau. SPC travaille à une stratégie de migration avec les organisations partenaires afin d'accélérer ce processus. L'inventaire des centres de données et de l'infrastructure de la TI effectué par SPC servira à établir l'ordre de priorité

de la migration. Les organisations partenaires participent directement à la planification de la séquence de migration, en tenant compte de leurs exigences opérationnelles et des priorités du gouvernement du Canada.

Regroupement des réseaux

Le gouvernement du Canada exploite actuellement 50 réseaux étendus qui relient ses immeubles de bureaux les uns aux autres et aux centres de données. À la suite de l'approbation du Conseil du Trésor en décembre 2014, deux contrats ont été attribués à TELUS® et à Allstream® afin de regrouper les réseaux étendus au sein du Canada. Un quatrième contrat visant à répondre aux besoins des organisations fédérales à l'extérieur du Canada sera attribué à une date ultérieure.

Le regroupement des réseaux réduira les vulnérabilités en matière de sécurité et quadruplera la bande passante du gouvernement du Canada.

Outre la rationalisation des réseaux qui relient les immeubles du gouvernement du Canada les uns aux autres, SPC consolidera et modernisera l'infrastructure de réseau au sein des immeubles de bureaux et prendra en charge un service Wi-Fi sécurisé et des capacités de vidéoconférence. Le service Wi-Fi est déjà offert à plus de 6 200 employés; on prévoit que plus de 30 000 employés auront accès au service Wi-Fi d'ici la fin de l'été 2015.

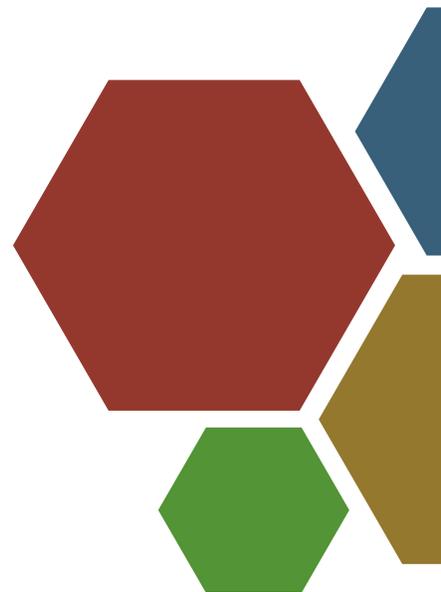
SPC augmente la bande passante du réseau du gouvernement du Canada afin de prendre en charge la demande croissante en capacité de vidéoconférence comme solution de rechange viable aux déplacements. SPC a consacré une tranche de 20 millions de dollars de son financement existant en 2013-2014 pour remplacer l'équipement existant et s'assurer que les organisations partenaires et les bureaux régionaux ont accès à des systèmes qui peuvent communiquer les uns avec les autres et peuvent accueillir des vidéoconférences multipartites. Jusqu'à ce jour, SPC a fait migrer 34 ministères vers les services de vidéoconférence d'entreprise et a mis en œuvre la production de rapports sur l'usage qui en est fait dans ces ministères. SPC a également annoncé la mise en œuvre d'un annuaire et de procédures de vidéoconférence du gouvernement du Canada afin de mettre les salles de vidéoconférence du gouvernement du Canada à la disposition des fonctionnaires dans tout le pays.

SPC fait également migrer les ministères de leurs lignes téléphoniques obsolètes et coûteuses à des services de téléphonie mobile et de voix sur le protocole Internet (VoIP) fournis par le secteur privé.

Appareils technologiques en milieu de travail

SPC a reçu le 1er avril 2013 la responsabilité supplémentaire de regrouper l'approvisionnement de matériel et de logiciel pour les appareils technologiques en milieu de travail (p. ex. ordinateurs de bureau, ordinateurs portatifs, tablettes et logiciel de productivité bureautique) pour les ministères et les organismes du gouvernement.

En juin 2014, SPC a négocié avec Microsoft un contrat de trois ans pour l'achat de logiciels et de services normalisés pour les ministères dans tout le gouvernement du Canada. Ce contrat réduira les coûts relatifs aux logiciels du gouvernement du Canada de 13,5 millions de dollars sur trois ans, et normalisera les logiciels et les services au sein du gouvernement.



OBJECTIF 2020

[Objectif 2020](#) est une vision d'une fonction publique moderne et de calibre mondial équipée pour servir le Canada et les Canadiens. SPC soutiendra Objectif 2020 grâce au plan de transformation, en tant qu'organisation qui travaille à la mise en œuvre d'une approche pangouvernementale pour relever les défis des technologies de l'information au XXIe siècle.

SPC doit réussir à transformer l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada afin de créer les conditions nécessaires pour soutenir une fonction publique moderne, connectée et axée sur la collaboration.

À l'échelle du gouvernement

Dans un contexte pangouvernemental, SPC donne l'exemple dans quatre initiatives phares, comme le montre [Destination 2020](#) : Services d'annuaires gouvernementaux électroniques (SAGE) 2.0, disponibilité accrue du Wi-Fi, outils pour soutenir une main-d'œuvre mobile et vidéoconférences sur ordinateurs personnels.

SPC travaille aussi avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Direction générale du dirigeant principal de l'information) afin d'offrir un accès ouvert aux sites intranet ministériels et aux améliorations apportées aux médias sociaux du gouvernement du Canada (GCpédia et GCconnex).

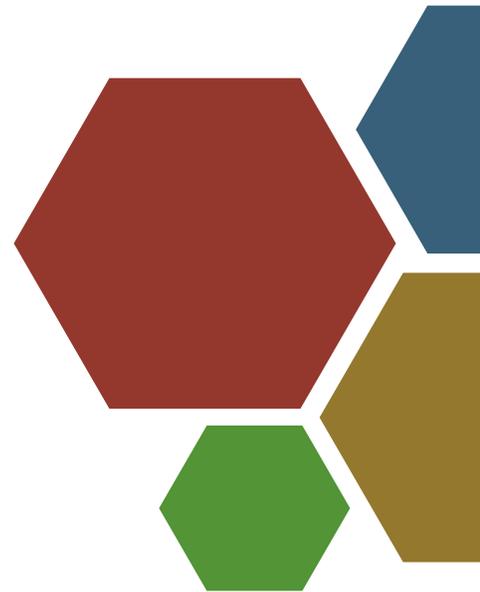
SPC a réalisé des progrès importants dans chacune de ces initiatives (voir l'encadré). Dans un avenir immédiat, SPC mobilisera toute la fonction publique à l'égard de ces initiatives et de leurs résultats potentiels et mettra à profit les connaissances et l'expertise de nos collègues et employés.

Objectif 2020 de SPC – Initiatives horizontales

- SAGE 2.0
- Disponibilité accrue du Wi-Fi
- Outils pour soutenir une main-d'œuvre mobile
- Vidéoconférences sur ordinateurs personnels

À SPC

SPC a remis son rapport provisoire d'Objectif 2020 en octobre 2013 et son rapport d'étape et plan d'action en mars 2014. Peu après, SPC a lancé plusieurs initiatives ministérielles, y compris le Fonds d'innovation, l'outil d'externalisation ouverte, le programme de mentorat et L'Académie. En gardant un œil sur l'avenir, SPC continuera de mobiliser les employés et les collègues pour améliorer les initiatives existantes et en trouver de nouvelles afin de maintenir le rythme de notre société en constante évolution.



SECTION II – « UN SPC, UNE ÉQUIPE, UN PLAN »

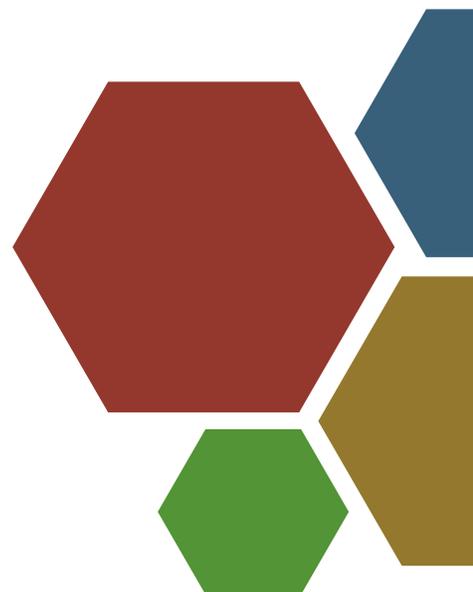
NOTRE CONTEXTE DE PLANIFICATION

SPC mène ses activités dans un environnement de TI de plus en plus complexe et en constante évolution. Pour transformer ses services d'infrastructure de TI pangouvernementaux, SPC doit connaître les facteurs internes et externes changeants pour veiller à ce que ses activités soient bien prévues, conçues, réalisées et gérées. Cette sensibilisation aidera le ministère à anticiper les obstacles éventuels, à changer de cap au besoin et à saisir les possibilités au fur et à mesure qu'elles se présentent.

L'analyse de la conjoncture ministérielle décrit les tendances et les facteurs internes et externes qui peuvent avoir une incidence sur les initiatives de transformation et la prestation de services, y compris dans les domaines de l'économie, de la société, des technologies de l'information et des communications (TIC) et de la sécurité.

Alors que SPC arrive à la fin de la première phase de son processus de transformation, l'évaluation des tendances internes et de l'état du ministère est essentielle; ce point de vue interne sera présenté pour la première fois dans l'analyse de la conjoncture de cette année. Une importante source d'information sur la situation au sein du ministère est le [Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux \(SAFF\)](#) auquel 4 200 employés de SPC ont répondu entre août et octobre 2014. Des rapports comme celui sur le SAFF fournissent des renseignements utiles sur les domaines où l'organisation excelle et ceux où elle pourrait faire mieux. Par exemple, les employés de SPC se sentent, de façon générale, soutenus par leur superviseur immédiat. Comme d'autres fonctionnaires, les employés de SPC sont fiers du travail qu'ils font et estiment avoir un bon équilibre entre le travail et la vie privée. Toutefois, le SAFF souligne aussi que les employés de SPC sont touchés par les priorités changeantes et les processus excessivement complexes qui ont, selon eux, une incidence sur la qualité de leur travail. Les employés manquent de confiance envers la haute direction et ne croient pas qu'elle prend des décisions opportunes ou efficaces. Plusieurs employés de SPC estiment aussi qu'ils n'ont pas la formation requise pour

faire leur travail ou pour avancer dans leur carrière. Ces résultats sont analysés pour tout le ministère et ce plan d'activités intégré mentionne plusieurs initiatives conçues pour les aborder.

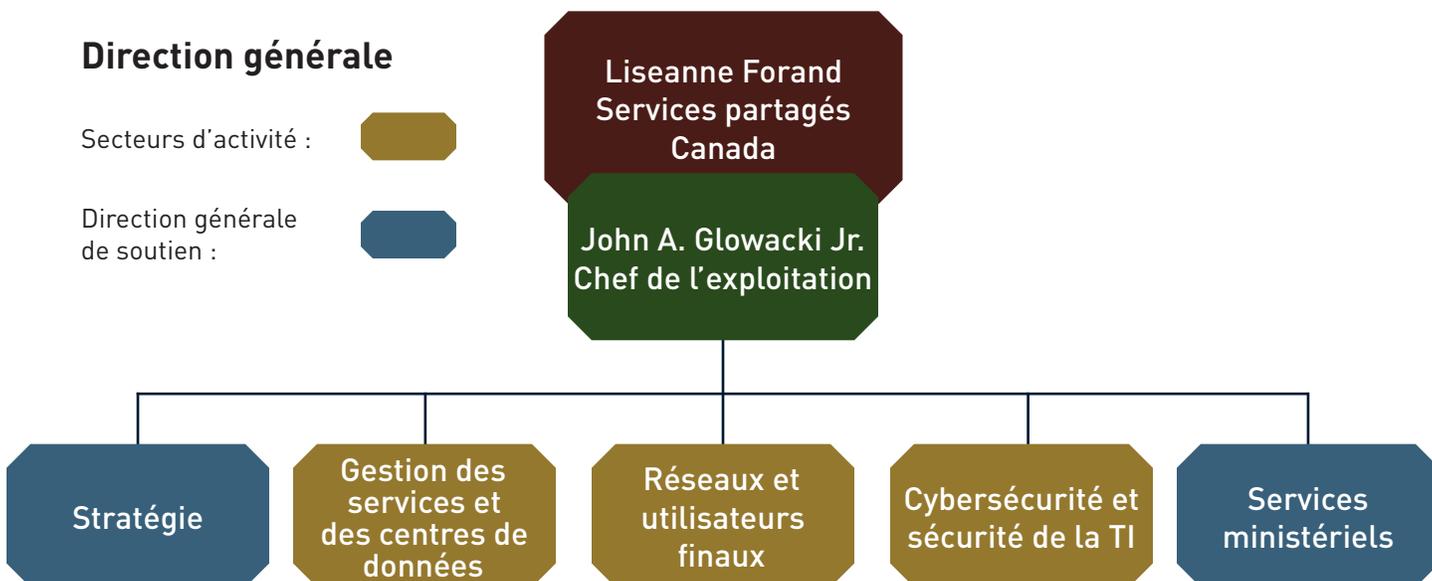


L'AVENIR DE SPC

Pour atteindre ses objectifs, SPC doit être une organisation agile qui peut s'adapter rapidement et efficacement aux nouvelles difficultés et priorités. Avec l'évolution de SPC pour exécuter son plan de transformation, une nouvelle structure organisationnelle peut nous aider à réorienter nos efforts relatifs à la migration de nos systèmes existants vers notre nouvelle infrastructure de TI pangouvernementale. Le 1er avril 2015, SPC a adopté une structure dans laquelle des directions générales opérationnelles seront responsables de tout le cycle de vie des services qu'elles offrent. Notre nouvelle structure organisationnelle aidera SPC à établir des priorités dans le service à la clientèle, avec d'autres partenaires et au sein de SPC, à devenir une organisation plus agile et à améliorer l'extensibilité de nos efforts. Une structure plus mince, simplifiée et plus horizontale permettra d'atteindre ces objectifs en précisant les responsabilités à l'égard d'initiatives majeures et soutiendra la mobilité des employés.

Ce changement et ce réalignement des opérations font partie de l'évolution naturelle de SPC et tiennent compte des recommandations formulées par le personnel dans le cadre du SAFF, ainsi que de celles de nos partenaires et de l'industrie.

SPC a reconfiguré sa structure organisationnelle en cinq directions générales :



Chaque secteur d'activités administre l'ensemble de ses activités opérationnelles, sa gestion de services et sa gestion de projets, de même que les activités de planification et de conception. Le nouveau modèle opérationnel augmentera l'agilité et précisera les responsabilités en permettant à SPC de normaliser, de consolider et de repenser la façon dont le ministère mène ses activités pour s'acquitter de son mandat. Non seulement ce changement organisationnel soutient la mobilité en misant sur les talents des employés de SPC où et quand on en a besoin, mais il est aussi modifiable pour nous permettre de nous adapter à l'évolution des exigences et des priorités.

Au fur et à mesure que SPC adopte cette organisation plus linéaire, l'abolition des structures couche-par-couche (p. ex. responsables de projets et cadres travaillant conjointement à la gestion de projets tout au long de leur cycle de vie) produira des avantages en augmentant la responsabilisation et l'agilité et en simplifiant la gouvernance et les processus décisionnels.

SPC continuera à renforcer ces fonctions et ces processus en améliorant la capacité de planification des activités des directions générales, ce qui permettra une meilleure harmonisation et une meilleure intégration dans toute l'organisation.

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ

Gestion des services et des centres de données

La Direction générale de la gestion des services et des centres de données (DGGSCD) est responsable des opérations et des aspects liés à la conception et à la planification des services liés à l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada. La DGGSCD assurera la gestion tout au long du cycle de vie (stratégie, planification, conception, mise à l'essai, déploiement, exploitation et mise hors service) pour les services qu'elle offre.

Les objectifs de la DGGSCD seront atteints au moyen de diverses fonctions stratégiques et tactiques. La DGGSCD compte neuf secteurs de service, dont deux qui sont fournis de façon horizontale au nom du ministère. La direction générale soutiendra les secteurs d'activité de SPC en favorisant une culture de gestion des services et des stratégies de prestation de service.

Parmi les principaux objectifs de la DGGSCD, mentionnons le regroupement, la normalisation et la simplification des opérations et des bases de données informatiques (centre de données) du gouvernement du Canada, qui soutiennent l'exécution des programmes et la prestation de services aux Canadiens de la part des organisations partenaires. La direction générale harmonisera la gestion des services de TI afin d'optimiser les services et les ressources et accélérera la migration des applications et des services vers la nouvelle infrastructure de TI, tout en soutenant les opérations liées à la TI dans tout le gouvernement du Canada. La DGGSCD continuera aussi à mettre hors service l'ancienne infrastructure de centres de données, à exécuter des projets pour mettre en œuvre les initiatives prioritaires des partenaires et à gérer les niveaux de service à la clientèle et de demandes de services.

Parmi les fonctions de la DGGSCD, mentionnons la gestion tout au long du cycle de vie des complexes physiques; la mise en place d'environnements informatiques pour les organisations partenaires de SPC et pour les besoins internes de SPC dans toutes les plateformes informatiques, et la prestation d'un soutien technique ainsi qu'une certification des opérations quotidiennes, des applications utilisées dans les opérations et des environnements informatiques des bases de données.

Réseaux et utilisateurs

La Direction générale des réseaux et des utilisateurs (DGRU) est responsable de la gestion des services, des opérations, des projets et des aspects liés à la conception et à la planification du réseau du gouvernement du Canada et de l'infrastructure de services aux utilisateurs qui relèvent de la compétence de SPC. La DGRU se compose de six services qui, collectivement, renforcent les services aux utilisateurs finaux et les technologies au sein de SPC et dans l'ensemble du gouvernement. SPC continuera de se concentrer sur les économies et la sécurité en répertoriant et en mettant en œuvre des services de réseaux et de télécommunications en tant qu'une seule organisation pangouvernementale.

Les principaux objectifs de la DGRU comprennent la simplification et le regroupement de son réseau et des services aux utilisateurs finaux qu'elle offre aux organisations partenaires. En appui à ces objectifs et à la vision de SPC, la DGRU continuera de déployer la solution de courriel unique du gouvernement du Canada; de normaliser, regrouper et repenser la livraison d'appareils technologiques en milieu de travail dans tout le gouvernement du Canada; et de soutenir la fourniture et la maintenance continue de réseaux de données et de communications globales électroniques.

La DGRU soutiendra également des services de télécommunications et de réseau renforcés pour améliorer la collaboration, la mobilité et la capacité à l'échelle du gouvernement, tout en faisant faire des économies aux Canadiens. Les principaux objectifs de la DGRU incluent une offre de service gouvernemental normalisée aux partenaires et aux clients de SPC en ce qui concerne les services de liaison des vidéoconférences; la fourniture d'une gestion de réseau local, d'un réseau local sans fil, de services de câblage et de réseau intra-centres de données; et la facilitation de la réalisation efficace des projets de transformation des TI des partenaires et des clients en relation avec les services faisant partie du mandat de la DGRU.

SECTION II

Cybersécurité et sécurité de la technologie de l'information

La Direction générale de la cybersécurité et de la sécurité de la technologie de l'information (DGCSTI) est responsable des opérations et des aspects liés à la conception et à la planification des services de cybersécurité et de sécurité de la TI pour l'infrastructure de TI et l'infrastructure de niveau secret du gouvernement du Canada, dans les limites du mandat de SPC. La Direction générale préparera des analyses de rentabilisation relatives aux services de cybersécurité, de sécurité de la TI et de sécurité de l'infrastructure de niveau secret prêts à être conçus et élaborera et améliorera l'architecture de la cybersécurité et de la sécurité de la TI de façon continue en vue de la mise en œuvre, de l'acquisition et de la prestation de services d'entreprise basés sur un cadre qui s'appuie sur les fonctions fondamentales de prévention, de détection, d'intervention, de rétablissement et de gestion de la sécurité. Elle établit des relations stratégiques avec des organismes centraux et les partenaires de SPC afin d'élaborer des politiques, des normes, des directives technologiques et une surveillance continue pour la gestion et le fonctionnement des services de cybersécurité et de sécurité des TI.

Dans le cadre du mandat global de SPC consistant à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des renseignements pour ses partenaires (dans les limites de la portée des courriels/répertoires, télécommunications et infrastructure des centres de données, systèmes et

services), la DGCSTI dirige les efforts déployés par SPC pour « Protéger les données et les biens technologiques du gouvernement du Canada au moyen de services de cybersécurité et de sécurité de la technologie de l'information d'entreprise » tel que présentés dans le [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#).

La DGCSTI a élaboré un cadre de sécurité qui servira de structure et qui sera utilisé afin de définir les services de sécurité qu'elle offrira ainsi que les plans et les activités précis nécessaires pour assurer la prestation de ces services. Ce cadre est composé des cinq fonctions fondamentales de sécurité suivantes :

Prévention

- Activités liées à la prévention des incidents de sécurité à l'aide de mesures proactives de sensibilisation à la sécurité, de protection de l'infrastructure et de contrôle de l'accès à l'information.

Détection

- Activités liées à la surveillance, à la détection et au dépistage des incidents de sécurité.

Intervention

- Activités liées à la coordination des mesures correctives prises à la suite d'incidents de sécurité.

Rétablissement

- Activités liées à la reprise des activités habituelles à la suite d'un incident de sécurité.

Gestion de la sécurité

- Activités liées à la confirmation que des pratiques appropriées de gouvernance, de mobilisation, d'innovation et de gestion du risque sont en place pour superviser et améliorer les activités de sécurité de façon continue.

NOS DIRECTIONS GÉNÉRALES DE SOUTIEN

Direction générale de la stratégie

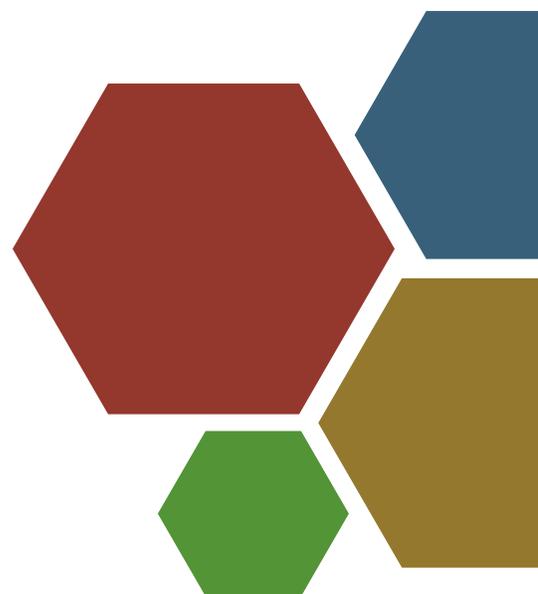
La Direction générale de la stratégie sert de point de convergence pour positionner le Ministère dans le cadre stratégique du gouvernement du Canada, tout en s'assurant que les services d'infrastructure de la TI du gouvernement du Canada évoluent parallèlement aux exigences opérationnelles changeantes. Avec une orientation pangouvernementale claire qui comprend les économies, la sécurité et le service, cette direction générale repère les possibilités d'améliorer la prestation des services d'infrastructure de TI au gouvernement du Canada et agit en conséquence dans le cadre du plan de transformation de SPC.

Les objectifs de la Direction générale de la stratégie seront atteints au moyen de diverses fonctions stratégiques, ce qui renforcera la capacité de SPC de planifier, de gérer et de répondre efficacement aux besoins de nos partenaires et clients. La Direction générale sert de point de convergence intégré unique pour mesurer les progrès et le rendement du plan de transformation de SPC. En 2015-2016, elle procédera à une analyse continue des progrès et mesurera les avantages obtenus sur le plan financier ainsi qu'au niveau de la prestation de service et de la sécurité par l'exécution du plan de transformation de SPC. L'architecture d'entreprise met en place la conception de l'architecture de la TI organisationnelle, les plans et les feuilles de route pour SPC et les solutions aux projets des partenaires associés pendant que l'équipe de gestion de compte offre un support central pour la gouvernance et l'engagement auprès des collectivités des organisations partenaires de SPC.

La Direction générale de la stratégie aide également les partenaires à se préparer au processus de transformation et les conseille en ce qui concerne les répercussions sur les opérations, l'atténuation des risques et la gestion du changement. Elle normalise la gestion des projets des partenaires et simplifie la gouvernance de gestion de projet pour s'aligner sur les exigences de SPC en matière de finances, de sécurité et d'architecture, et en appui au Comité de planification organisationnelle et de priorités du gouvernement du Canada. En plus de la coordination des rapports aux organismes centraux et de la gestion des risques et de la mesure du rendement, la Direction générale mettra également en oeuvre pour SPC un processus de planification des activités simplifié, en étroite collaboration avec les planificateurs de toutes les directions générales et de tous les secteurs de service, afin de garantir une gouvernance et une responsabilisation plus claires.

Direction générale des services ministériels

La Direction générale des services ministériels appuie les fonctions administratives et de gestion qui permettent à nos trois secteurs d'activité et à la Direction générale de la stratégie de faire progresser les priorités de transformation. Comme première étape à refléter le modèle de service pour nos partenaires, la Direction générale adopte un modèle de gestion de comptes dans les domaines des ressources humaines, des finances, de l'approvisionnement, de la gestion du changement et des communications. Cela permettra d'être souple et de s'adapter aux besoins des clients en fournissant des conseils et un appui pour un large éventail de services, tout en respectant les obligations en matière d'intendance et de production de rapports. Le dirigeant principal de l'information renforce le rôle de gestion de compte en assurant l'harmonisation et la continuité de la gestion de portefeuille pour le matériel, les biens réels et les applications de SPC. La Direction générale poursuivra la transformation de ses services internes, ce qui lui permettra de moderniser et d'améliorer sa prestation de services en adoptant un modèle de prestation intégrée axée sur le client. Cette initiative de transformation des services internes aidera à tenir compte de la rétroaction reçue dans le cadre du SAFF selon laquelle les processus opérationnels de SPC sont trop compliqués.



NOS PRINCIPAUX RISQUES ORGANISATIONNELS

Le changement transformationnel n'est pas linéaire. SPC doit s'attendre à des obstacles, à des changements en cours de route et à l'évolution continue des plans. De ce fait, l'une des parties essentielles du processus de planification consiste à identifier les risques qui pourraient avoir des répercussions sur l'atteinte des objectifs de l'organisation. Ce processus aide SPC à appliquer les stratégies et à mobiliser les ressources appropriées dans les domaines où le risque est le plus susceptible d'avoir une incidence négative sur les activités de SPC. Étant donné la complexité de l'environnement de TI dans lequel l'organisation évolue, SPC rencontre régulièrement des défis et des possibilités qui nécessitent une solide culture de la gestion du risque.

SPC favorise une culture de gestion du risque au sein du Ministère au moyen d'un ensemble commun de documents, d'outils, de processus, de formation et d'expertise dans le domaine de la gestion du risque. Pour pouvoir assurer un leadership innovateur en matière de gestion du risque dans notre Ministère et auprès de nos partenaires, SPC doit veiller à s'entendre sur la façon d'identifier les risques lesquels pourraient nuire à notre organisation et la meilleure façon de les atténuer.

SPC a recensé cinq principaux risques organisationnels qui ont été présentés dans le [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) :

- **Gestion financière** : Le risque que le Ministère ne respecte pas l'exigence d'autofinancement prévue dans le programme de transformation de SPC.
- **Prestation des services de TI** : La complexité, la rapidité d'exécution, l'échelle et la concurrence des principales initiatives de transformation posent un risque pour la réussite globale de la transformation et pour la prestation des services courants.
- **Gestion des partenariats** : Le risque que le plan transformation de SPC soit mise à l'épreuve à mesure que la transformation interrompe les systèmes établis de ses partenaires.
- **Changement de culture** : Le risque que la lassitude générale découlant du changement ait des répercussions négatives sur la culture émergente du Ministère et mène à la démotivation des employés, nuisant du même coup à l'innovation et réduisant la qualité des services.
- **Cybersécurité** : L'infrastructure des TI puisse être l'objet d'une exploitation malveillante à la suite de cyberattaques, d'un déficit de formation sur la sensibilisation à la sécurité ou de la présence de vulnérabilités de la TI qui n'ont pas été corrigées.

Ces risques ont collaborativement été répertoriés et évalués au cours d'une série d'ateliers par des représentants de toutes les directions générales. Des stratégies d'atténuation, associées à des échéances et à des responsabilités, ont été élaborées pour indiquer la façon dont ces risques seront gérés afin de réduire au minimum leurs répercussions ou leur probabilité. Comme les risques ne sont pas propres à une direction générale ou à un domaine, les interventions ont été élaborées en coordination avec les intervenants de toutes les directions générales.

Au cours de l'année à venir, un plan à long terme sera préparé pour établir la vision de la gestion intégrée du risque du Ministère pour les cinq prochaines années. SPC a déjà préparé le terrain pour les pratiques de gestion du risque du Ministère en créant des documents fondamentaux de gestion du risque comme le cours de formation Principes de gestion du risque et le Guide de gestion du risque. SPC s'appuiera sur ces bases pour préparer un cours de formation en gestion des risques plus avancé à l'intention des planificateurs et des responsables du risque, ainsi que des séances personnalisées de recensement et d'évaluation des risques destinées aux directions générales. Les principaux risques organisationnels et les mesures de gestion des risques seront mis à jour chaque année ou selon les besoins pour s'assurer que les renseignements du Ministère sur les risques sont opportuns et rendent compte de l'environnement en constante évolution dans lequel opère SPC.

RESSOURCES FINANCIÈRES

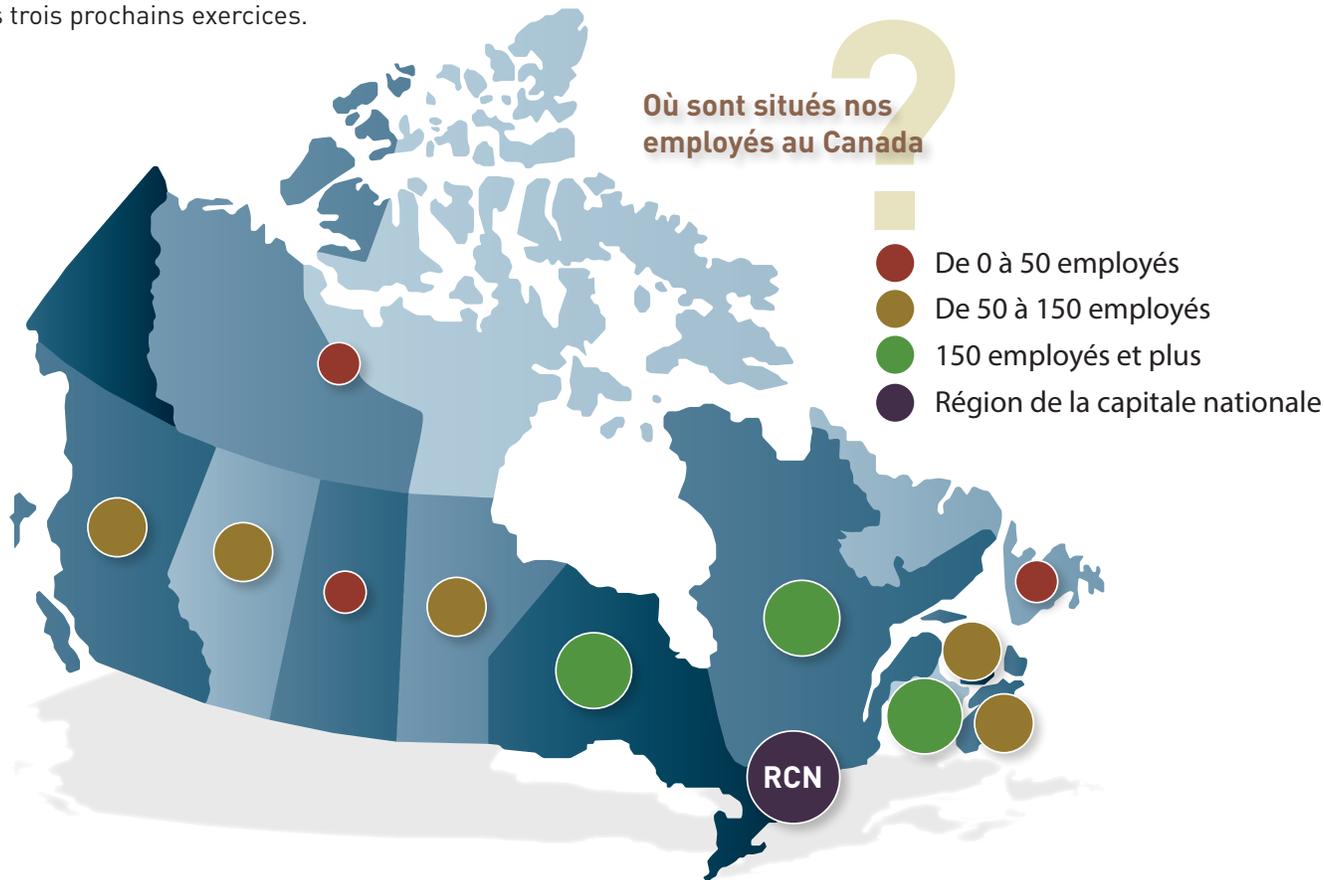
Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 444 044 025 \$	1 444 044 025 \$	1 416 846 775 \$	1 407 484 811 \$

Les dépenses prévues totales du Ministère pour l'exercice 2015-2016 reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor à l'appui des résultats stratégiques et des programmes. De plus amples renseignements sur les estimations financières se trouvent dans le [Budget principal des dépenses de 2015-2016](#).

RESSOURCES HUMAINES

2015-2016	2016-2017	2017-2018
6 100	6 100	6 100

Le tableau des ressources humaines ci-dessus indique le total des équivalents temps plein prévus par SPC au cours des trois prochains exercices.



SECTION III – ACCENT SUR 2015–2016

ÉCONOMIES, SÉCURITÉ ET SERVICES

Le [Rapport sur les plans et les priorités \(RPP\)](#), qui est présenté tous les ans au Parlement, est un document de prévision sur trois ans qui expose les priorités organisationnelles de SPC et ses plans pour les réaliser, conformément à son engagement en matière d'économies,

de sécurité et de services. Ce [plan d'activités intégré \(PAI\)](#) annuel, qui décrit les plans et les activités de soutien nécessaires pour répondre à ces priorités, constitue une ressource pour tous les employés de SPC.

REGROUPEMENT DES RÉSEAUX

Services de réseau d'entreprise d'ici 2020

INITIATIVE DE TRANSFORMATION DES SERVICES DE COURRIEL

Service de courriel d'entreprise
unique d'ici 2016

REGROUPEMENT DES CENTRES DE DONNÉES

Quatre ou cinq
centres données d'ici 2020

[ÉCONOMIES]

Économies réalisées et coûts évités



TECHNOLOGIE EN MILIEU DE TRAVAIL

Regroupement du matériel et des logiciels liés aux appareils technologiques en milieu de travail

CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DE LA TI

Accroître la cybersécurité et protéger les renseignements personnels des Canadiens

[SERVICE]

Prestation améliorée des services à l'intention de la population canadienne

[SÉCURITÉ]

Renforcement de la cybersécurité

PRIORITÉS

- 1** Démontrer les résultats et réaliser les économies liés à la transformation des services d'infrastructure de TI du gouvernement du Canada.

Plans pour répondre à la priorité

1. Établir des normes d'entreprise pour l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada, en alignant la gestion des services de TI pour optimiser les services d'entreprise et les ressources.
2. Déployer une solution de courriel unique.
3. Continuer à développer des centres de données spécialisés pour les rendre pleinement fonctionnels.
4. Entreprendre la mise en œuvre du réseau du gouvernement du Canada et du Service de centre de contacts hébergé.
5. Poursuivre la normalisation et l'expansion des systèmes de vidéoconférence et de la prestation des services.
6. Poursuivre la mise en œuvre des stratégies de gestion de l'effectif pour soutenir les activités de transformation de l'organisation.
7. Aligner la structure, les finances et les responsabilités de SPC à son mandat et à ses priorités.
8. Tirer avantage de l'expertise du secteur de la technologie de l'information et des communications afin d'établir les meilleures pratiques et approches de l'industrie pour la transformation de l'infrastructure de la TI.

Points saillants des activités de soutien*

- Implanter un Cadre de gestion de service, de gouvernance et de support pour optimiser la prestation de service
- Établir un service de vidéoconférence de bureau de l'entreprise
- Établir un renouvellement de la chaîne d'approvisionnement pour les serveurs de centre de données et de stockage
- Convertir 33 000 téléphones existants au téléphones IP d'ici le 31 mars 2016 pour un grand total de 110 241

- 2** Protéger les données et les biens technologiques du gouvernement du Canada au moyen de services d'entreprise de cybersécurité et de sécurité de la TI.

Plans pour répondre à la priorité

9. Continuer à mettre en œuvre la stratégie de cybersécurité du gouvernement du Canada en assurant l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement, la disponibilité continue des réseaux et la prestation des services de cyberdéfense et de cyberprotection.
10. Développer et normaliser les services de cybersécurité et de sécurité de la TI en fonction des politiques et des normes du gouvernement du Canada.
11. Développer le plan pour livrer l'infrastructure secrète du gouvernement du Canada.

Points saillants des activités de soutien*

- Construction d'un Centre des opérations de sécurité et d'améliorations aux services connexes
- Établissement d'une approche intérimaire d'évaluation de la sécurité et autorisation pour les environnements existants
- Lancement du téléphone intelligent pour la preuve de concept dans le domaine classifié

3

Améliorer la planification et la priorisation des activités, des projets et des services avec les organisations partenaires afin de soutenir le plan de transformation et remplacer ou retirer les systèmes existants mais vieillissants.

Plans pour répondre à la priorité

12. Formaliser les processus de planification et de priorisation intégrées en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et les organisations partenaires.
13. Prioriser et mettre en œuvre des projets de partenariats en lien avec les priorités du gouvernement du Canada.
14. Accélérer la migration des applications et des services vers la nouvelle infrastructure de TI, tout en offrant un appui aux opérations en TI à l'échelle du gouvernement du Canada.
15. Continuer à désactiver les éléments de l'infrastructure à remplacer, qui comprend les systèmes de courriel, les centres de données et l'équipement de réseau.
16. Continuer à renforcer la capacité en gestion de projet d'entreprise.

Points saillants des activités de soutien*

- Appuyer et faire la promotion de la planification et l'établissement des priorités dans les nouveaux comités de gouvernance interministériels
- Développer et exécuter le plan de remplacement de l'ordinateur central
- Collaborer avec les Agences centrales pour développer des standards d'architecture d'entreprise et améliorer le support de service
- Fermer 74 centres de données basé sur un plan établi

Projets partenaires

- Modernisation des services de paie du Ministère des Travaux publics et services gouvernementaux Canada
- Transformation de la capacité de gestion du personnel militaire du Ministère de la Défense nationale
- Projet de modernisation des postes de travail de la Commission canadienne de sûreté nucléaire

4

Accroître l'agilité, la réactivité et l'efficacité dans la prestation des services internes.

Plans pour répondre à la priorité

17. Continuer d'apporter des améliorations à la gestion des programmes et à la prestation des services internes, en mettant l'accent sur l'intendance, l'agilité, la réactivité et la qualité de la prestation des services.
18. Poursuivre l'intégration des mesures de rendement et de la gestion du risque dans nos pratiques opérationnelles.

Points saillants des activités de soutien*

- Mettre en œuvre un cadre d'établissement des coûts et des prix
- Migrer vers le site canada.ca d'ici 2016
- Entreprendre la phase de la planification pour la transformation des services internes

*Des faits saillants sont choisis à partir de la liste exhaustive des plans opérationnels des ministères et des activités de soutien.

SECTION IV – NOS EMPLOYÉS ET NOS PARTENAIRES

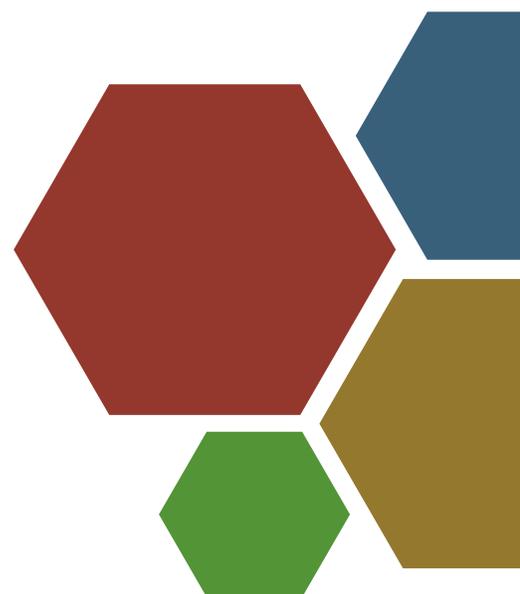
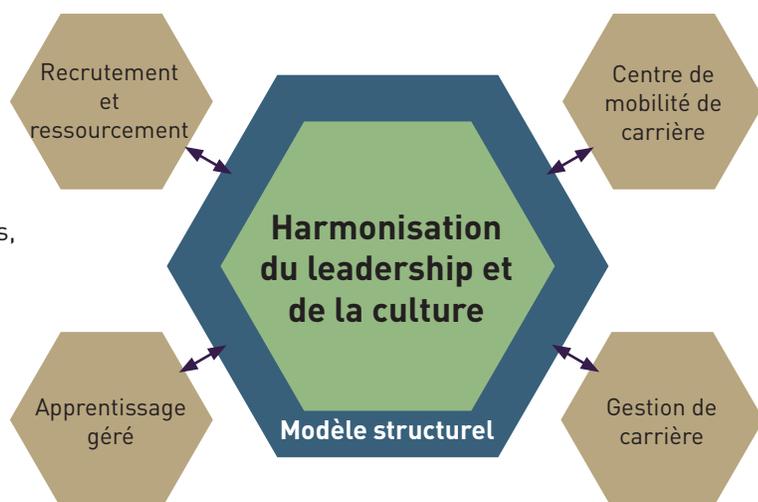
NOS EMPLOYÉS

Stratégie de gestion de l'effectif

La Stratégie de gestion de l'effectif (SGE) établit l'orientation stratégique et les principaux éléments nécessaires pour la gestion de l'effectif de SPC pendant la période de transformation que connaîtra le Ministère sur plusieurs années. En tant que stratégie globale, elle incorpore le principe de la gestion des services (employés, processus, technologie) dans toutes les initiatives afin d'apporter une approche holistique de l'efficacité organisationnelle au cours de cette période de transition.

Pour devenir une organisation de classe mondiale, il faut commencer par un leadership efficace qui reflète nos valeurs et nos comportements fondamentaux et se transmet en cascade à l'ensemble de l'effectif. Ce leadership prépare le terrain pour une culture de collaboration qui favorise une affectation efficace des ressources et l'harmonisation des responsabilités avec nos priorités. La participation active aux réseaux et aux communautés d'employés facilite l'échange des connaissances, l'apprentissage et le perfectionnement, ce qui encourage les employés à assumer la responsabilité de leur avancement professionnel et à l'excellence de leur rendement.

Le plan de la SGE pour cette année financière sera axé sur bon nombre des préoccupations soulevées par nos employés dans le SAFF. Plus particulièrement, SPC mettra en œuvre plusieurs nouvelles initiatives pour faciliter la mobilité, l'apprentissage, le perfectionnement et offrir des possibilités de recyclage professionnel qui favorisent la souplesse de l'effectif.



SECTION IV

Apprentissage et gestion de carrière

L'apprentissage et la gestion de carrière renforcent l'engagement de SPC envers la responsabilisation des employés, veillant à ce qu'ils soient les mieux placés pour profiter des possibilités qui s'offrent à eux et contribuer à la réussite de la stratégie « L'avenir de SPC ». D'après le SAFF, seulement 41 % des employés de SPC pensent recevoir la formation dont ils ont besoin pour faire leur travail et 36 % estiment que leur ministère les appuie vraiment dans leur développement de carrière.

En 2015-2016, SPC tirera profit des possibilités de perfectionner les compétences de ses employés et à créer des parcours qui soutiennent le développement de carrière et l'avancement professionnel. Un plan d'apprentissage et de perfectionnement ministériel qui accorde la priorité à la formation conformément aux exigences opérationnelles tout en favorisant le développement de carrière et l'avancement professionnel sera un important produit livrable. Grâce à une organisation réduite, les employés assumeront des responsabilités plus élevées (p. ex. un chef de projet qui assumera l'entière responsabilité), on tirera profit des talents existants, et les processus de bout en bout qui vont de la transformation aux opérations offriront davantage de possibilités de perfectionnement des compétences et appuieront la mobilité des employés.

Le centre de la mobilité qui est en cours de création facilitera la mobilité et le développement de carrière en fournissant des outils et des possibilités aux gestionnaires, aux employés et aux différents réseaux internes et communautés de pratique afin qu'ils entrent en relation, tirent parti des pratiques exemplaires et s'alignent sur les priorités organisationnelles. Ce centre commencera à proposer graduellement des outils et des services à partir de juin 2015. Il fera d'abord la promotion d'outils existants et offrira différents outils pilotes, comme le mentorat éclair et les cercles d'encadrement, suivis par des ateliers et des outils de développement de carrière.

Un programme ministériel de mentorat est également en cours de création. Il encourage le réseautage avec les collègues afin de profiter des talents existants, d'offrir des occasions d'apprentissage et de perfectionnement et de soutenir la mobilité de carrière.

L'ACADÉMIE

SPC reconnaît que le milieu de travail et l'environnement de TI qui le soutiennent sont en constante évolution et s'efforce d'offrir à ses employés les outils nécessaires pour suivre cette évolution. L'Académie est une communauté d'apprentissage continu qui sert de point de convergence pour toutes les activités d'apprentissage, de perfectionnement et de gestion de carrière au sein de SPC. Les employés peuvent accéder à des solutions d'apprentissage, y compris des solutions en ligne telles que des applications logicielles pour le soutien professionnel et la formation linguistique.

Culture et engagement

La culture reflète les valeurs, les convictions et les comportements d'une organisation. En quelques années seulement, SPC a accompli des progrès considérables dans l'établissement d'une culture qui supporte « Un SPC » et les valeurs fondamentales du service, de l'innovation et de la valeur du Ministère. Dans le SAFF de 2014, 69 % des employés déclarent apprécier leur travail, 62 % en retirent un sentiment de satisfaction, 82 % sont fiers de ce qu'ils font et 92 % sont prêts à consentir l'effort supplémentaire nécessaire pour accomplir le travail. Nos employés continuent à jouer un rôle essentiel dans la transformation de notre culture ministérielle par des initiatives comme Objectif 2020 et la participation dynamique aux activités continues de mobilisation, y compris la Pause-café en compagnie de la présidente et du chef de l'exploitation, la série Pleins feux et les blogues de la direction Parlons-en.

SPC continue à collaborer étroitement avec ses employés, ses partenaires et intervenants pour comprendre de quelle façon leur travail évoluera, comment et quand les employés, systèmes et processus changeront et comment nous allons travailler de concert pour atteindre nos objectifs ambitieux de transformation. Le programme de changement organisationnel assure une approche holistique de l'accomplissement de ces objectifs dans un environnement dynamique défini par une évolution rapide et constante, assurant une gestion commune de la transformation, en collaboration avec les intervenants et les partenaires du système à l'échelle de l'organisation.

La présidente et le chef de l'exploitation ont également organisé à l'intention du personnel des webinaires réguliers sur la stratégie « L'avenir de SPC », donnant aux employés la possibilité de participer à des discussions franches et ouvertes concernant les efforts de restructuration du Ministère et le passage de la phase de planification à l'exécution.

Recrutement et ressourcement

SPC entend mettre à profit les talents potentiels et inexploités de ses employés. Pour ce faire, le Ministère améliorera sa planification des ressources en élaborant une stratégie de ressourcement qui rend compte de l'état

futur du Ministère et encourage l'investissement dans le recyclage de ses effectifs existants. Une planification améliorée de l'effectif permettra également aux gestionnaires de répondre aux besoins opérationnels actuels et futurs et de renforcer les capacités dans les domaines de croissance comme la cybersécurité et la sécurité de la TI, la gestion des fournisseurs et des clients et l'architecture d'entreprise. Un recrutement universitaire ciblé sera également utilisé pour combler les lacunes dans les domaines essentiels. Au fur et à mesure que nos plans de ressources humaines seront élaborés, nous assurerons la gestion de la dotation et l'octroi de contrats de sorte à maximiser les possibilités pour les employés de SPC nommés pour une période indéterminée.

NOS PARTENAIRES

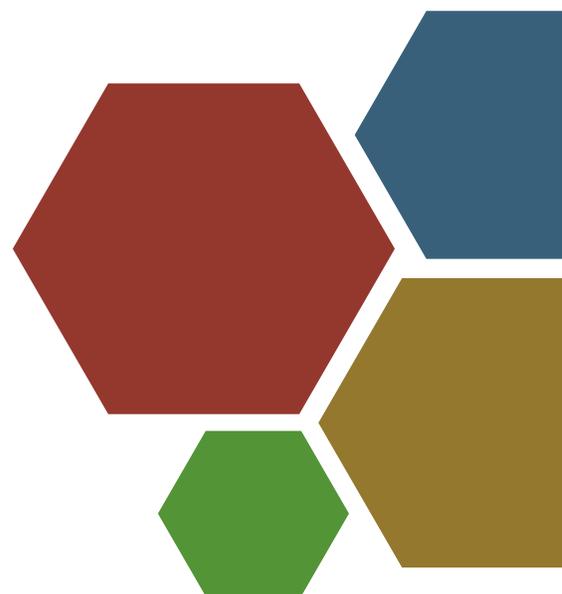
Employés et agents négociateurs

Des relations ouvertes et de collaboration avec les agents négociateurs ont permis à SPC d'établir et de maintenir avec eux des partenariats mutuellement avantageux. Au cours de l'exercice 2015-2016, SPC veillera à poursuivre les efforts visant à résoudre les questions importantes pour les employés et à se concentrer sur la réalisation des priorités gouvernementales.

Ministères et organismes centraux partenaires

SPC continue de mobiliser des partenaires individuellement et la communauté d'activité du gouvernement du Canada collectivement afin de dresser un tableau détaillé des besoins professionnels et de fournir des conseils sur l'établissement de nouvelles capacités reposant sur la technologie. En 2015-2016, pour avancer vers cet objectif, SPC appuiera le SCT dans le lancement de la nouvelle gouvernance pangouvernementale en matière de planification des TI et d'établissement des priorités.

La planification intégrée est un élément essentiel pour arriver à la meilleure utilisation des fonds publics dans l'infrastructure de TI du gouvernement du Canada. Elle permet à SPC de broser un tableau détaillé de la demande du gouvernement du Canada en matière d'infrastructure de TI, de cerner les priorités au niveau opérationnel et de prendre des décisions éclairées au sujet des services d'infrastructure de TI communs et des solutions qui répondent véritablement aux besoins opérationnels, réduisent les coûts de fonctionnement du gouvernement et rendent fonctionnel le milieu de travail du futur.



SECTION V – RÉALISATIONS DE SPC

Au 31 mars 2015, les employés de SPC ont accompli ce qui suit :

- migration de 4 126 boîtes aux lettres vers le système de courriel d'entreprise;
- fermeture de 57 centres de données existants et ouverture de trois centres de données d'entreprise à Gatineau, à Borden et à Barrie;
- le centre des opérations de sécurité de SPC a géré 1 500 incidents cybernétiques et liés à la sécurité de la TI pour l'ensemble des partenaires;
- l'équipe d'évaluation des cyber menaces du Ministère a examiné l'intégrité de 2 100 processus d'approvisionnement (dont 1 200 en 2014-2015);
- lancement d'un processus d'approvisionnement en vue d'établir un partenariat public-privé visant à agrandir et à remettre à neuf le centre de données de la Base des Forces canadiennes Borden;
- attribution de contrats visant le regroupement du réseau du gouvernement du Canada (RGC);
- migration d'environ 100 applications du gouvernement du Canada vers le CDE de Gatineau;
- migration de plus de 77 000 téléphones de bureau vers la technologie de la voix sur le protocole Internet (VoIP);
- suppression de plus de 23 000 lignes téléphoniques inutilisées;
- offre du service Wi-Fi à plus de 6 200 employés
- transition de 34 organisations partenaires au système de vidéoconférence d'entreprise;
- mise en place d'un mécanisme d'approvisionnement et d'un accord de soutien liés au matériel d'ordinateur central d'entreprise;
- signature, en juin 2014, d'un contrat avec Microsoft visant à centraliser et à consolider l'approvisionnement des logiciels pour les appareils technologiques en milieu de travail;
- retour de 209 millions de dollars par rapport aux niveaux de référence annuels de SPC au cadre financier; et
- obtention par SPC de trois pratiques remarquables dans la première évaluation de son Cadre de responsabilisation de gestion, soit une en gestion financière et deux en gestion de la sécurité.

Journées de consultation de l'industrie :

PROGRAMME DE L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

JOURNÉES DE CONSULTATION DE L'INDUSTRIE	9
RÉUNIONS EN TÊTE À TÊTE AVEC LES FOURNISSEURS	43
FOURNISSEURS CONSULTÉS	153
ATELIERS AVEC LES MINISTÈRES	32



ANNEXES

ANNEXE A : ARCHITECTURE D'ALIGNEMENT DES PROGRAMMES (AAP)

Le résultat stratégique de Services partagés Canada

Services d'infrastructure de TI modernes, fiables, sécuritaires et économiques à l'appui des priorités et de la prestation des programmes du gouvernement.

Services d'infrastructure de TI

Services d'informatique répartie

Services liés aux postes de travail

Services de progiciels de bureau et de bureautique

Services de courriel et d'annuaire

Services de fichiers et d'impression

Services d'accès à distance

Gestion du programme des services d'informatique répartie

Services d'informatisation de la production et des opérations (Centres de données)

Services d'informatique utilitaires

Services spécialisés d'hébergement et de gestion des applications

Services de gestion des installations

Gestion du programme d'informatisation de la production et des opérations

Services de télécommunications (données, voix et vidéo)

Services d'infrastructure des réseaux de données

Services de réseaux intra et inter-centres de données

Services de réseau vocal

Services de communication d'images et de vidéos

Services de centres d'appel (infrastructure de réseaux de données et vocaux)

Gestion du programme lié aux services de réseau de télécommunications

Services de cybersécurité et de sécurité de la TI

Services de protection de l'environnement de la TI

Services d'identification, d'authentification et d'autorisation

Services de communications sécurisées

Services de défense du périmètre, de détection, d'intervention, de reprise et de vérification

Gestion du programme de cybersécurité et de sécurité de la TI

Services internes

Plan d'activités intégré 2015-2016

Publié aussi en anglais sous le titre :
Integrated Business Plan 2015–2016

ISSN : 2369-1646

Titre clé : Plan d'activités intégré (Canada. Services partagés Canada)

Le contenu de cette publication ou Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de Services partagés Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Services partagés Canada à SSC.information-information.SPC@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre responsable de Services partagés Canada, 2015

